

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **neuvième jour de juillet 2012 à 19h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier adjoint, Jean-Marc Bédard est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

12-07-209

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 4 juin et 11 juin 2012.

ADOPTÉE

12-07-210

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 12-06-2012 au 8-07-2012
 - nos M1102 à M1107 & 30751 à 30788 168 266,99 \$
- dépôts salaires des périodes 201223 à 201227

ADOPTÉE

12-07-211

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 9 juillet 2012
 - nos 30789 à 30946 681 897,59 \$

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes subventionnés - Le greffier adjoint dépose les états financiers des organismes suivants : La Maison des Jeunes, Patinage artistique, Transport adapté La Cadence.

12-07-212

Rapport préliminaire sur les coûts de l'incendie d'Olymel et affectation de surplus

ATTENDU QUE la Ville de Princeville doit défrayer les dépenses occasionnées par l'incendie de l'industrie d'Olymel de Princeville;

ATTENDU QU'un rapport préliminaire des dépenses a été déposé par la trésorière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, et il est unanimement résolu que ce conseil ratifie l'approbation des dépenses effectuées lors de l'incendie de l'usine d'Olymel (Aliments Vermont et Prince) déposé dans le rapport préliminaire à cet effet.

QUE la Ville de Princeville autorise l'appropriation du surplus libre d'un montant de 116 376,42, pour défrayer les dépenses présentées par la trésorière dans son rapport préliminaire.

ADOPTÉE

12-07-213

Coût des services de désincarcération pour les municipalités adjacentes

ATTENDU QUE ce conseil désire apporter une modification au tarif fixé pour les services des pinces de désincarcération;

ATTENDU QUE la présente modification de la résolution numéro 09-10-291 s'appliquera à compter du 1^{er} juillet 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, et il est unanimement résolu que ce conseil de la Ville de Princeville modifie la résolution numéro 09-10-291 pour appliquer le nouveau tarif fixé par le conseil, pour les coûts actuels du service de désincarcération en fonction des municipalités adjacentes.

QUE le présent tarif qui s'appliquera pour le service d'utilisation des pinces de désincarcération sera le suivant à compter du 1^{er} juillet 2012 :

Tarif du poste de commandement tel que défini dans le tableau de tarification des véhicules incendie incluant les modalités, plus les heures et bénéfices marginaux du personnel ainsi que les frais d'administration applicable par la municipalité. Le remboursement de la Société de l'assurance automobile sera retranché du présent tarif avant sa facturation.

ADOPTÉE

12-07-214

Entente relative à des travaux municipaux – Projet Développement Gagnon

ATTENDU la demande du promoteur du développement Gagnon à l'effet que la Ville de Princeville participe, en vertu du règlement no 530-95, pour la réalisation du projet de développement domiciliaire d'une vingtaine de terrains pour la construction de résidences jumelées et de deux six-plex en condos;

ATTENDU QUE les coûts estimatifs ne sont pas encore connus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon, et il est unanimement résolu que le conseil de la Ville de Princeville donne son accord de principe au projet de développement Gagnon déposé par la Cie VALIMMO-1 sise à St-Jean-sur-Richelieu.

QUE la décision finale ne se donnera que lorsque les coûts estimatifs du projet ne soient déposés par l'ingénieur au dossier la Firme EXP.

ADOPTÉE

Éclairage du passage piéton entre la rue Fréchette et rue Lecours – À l'étude.

12-07-215

Avis de motion – Modification du règlement 10-03 relatif à la circulation et le stationnement

Avis de motion est donné par le conseiller Alain Rivard qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée sera adopté un règlement modifiant le règlement 10-03 relatif à la circulation et le stationnement rue Saint-Georges et rue Saint-Charles.

12-07-216

Avis de motion – Règlement accordant une aide financière de 25 000 \$ pour la restauration de l'Église Saint-Eusèbe

Avis de motion est donné par le conseiller Rock Paquin qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée sera adopté un règlement accordant une aide financière de 25 000 \$ (en deux versements sur une période de 2 ans) pour la restauration de l'Église Saint-Eusèbe.

12-07-217

Aide additionnelle au Festival du cheval

ATTENDU QUE l'organisation du Festival du Cheval de Princeville a présenté une demande d'aide additionnelle pour l'organisation du repas du samedi soir du Festival du Cheval;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, et il est unanimement résolu que le conseil de la Ville de Princeville octroi un montant supplémentaire de huit cents dollars à l'organisation du Festival du Cheval de Princeville– édition 2012.

QUE la trésorière soit autorisée à verser la somme de huit cents dollars à l'organisation du Festival du Cheval de Princeville.

ADOPTÉE

Dépôt du rapport annuel du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie – Dépôté.

12-07-218

Club Lions

ATTENDU QUE le Club Lions de Princeville désire utiliser la Salle Alphonse-Desjardins située dans la bibliothèque municipale « Madeleine-Bélanger » pour des fins de réunions mensuelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, et il est unanimement résolu que le conseil de la Ville de Princeville autorise le prêt gratuit de la salle Alphonse Desjardins située à la Bibliothèque municipale de Princeville pour la tenue de réunions mensuelles du Club Lions de Princeville à compter du 5 septembre 2012.

Les dates de réunions sont les suivantes :

Mercredi, 5 septembre 2012 à 19h30
Mercredi, 3 octobre 2012 à 19h30
Mercredi, 31 octobre 2012 à 19h30
Mercredi, 28 novembre 2012 à 19h30
Mercredi, 16 janvier 2013 à 19h30
Mercredi, 13 février 2013 à 19h30
Mercredi, 6 mars 2013 à 19h30
Mercredi, 10 avril 2013 à 19h30
Mercredi, 1er mai 2013 à 19h30
Mercredi, 29 mai 2013 à 19h30.

ADOPTÉE

Ferme du Biron – Transféré au DEP.

12-07-219

Campagne 2012 Centraide

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse à Centraide un montant de 1 000 \$ pour la Campagne de financement 2012.

ADOPTÉE

Association des sourds du Centre-du-Québec – Refusé.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

12-07-220

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la réunion régulière soit close.

ADOPTÉE

Jean-Marc Bédard, greffier adj.

Gilles Fortier, maire